

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 20

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

21/05/2024

Date d'affichage

21/05/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Étaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme YVAI NURDIN Adeline

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LUMINEAU Catherine

Numéro interne de l'acte : D17_05_2024

Objet : D17_05_2024 TARIFS VENTES OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Maire indique que la Commune de SEVREMONT, par délibération en date du 23 mai 2019 (D12.05.2019 - TARIFS VENTES LIVRETS ET DVD) et par délibération du 17 septembre 2019 (D27.09.2019 TARIFS VENTES OFFICE DE TOURISME) a fixé les prix de vente suivants à l'office du tourisme :

7 € pour les livrets 1 et 2 relatant l'histoire de l'église et de la statue de l'archange de Saint-Michel-Mont-Mercure ;

- 9 € pour le DVD sur l'archange Saint Michel.
- 0.80 € le porte-clés à l'effigie de l'archange

Il propose d'ajouter la vente de cartes postales à l'effigie de l'archange.

Le prix de vente proposé à l'office de tourisme est de 1.20 € la carte postale.

L'office de tourisme envoie un état des ventes chaque fin d'année à la collectivité qui émettra un titre correspondant aux ventes de l'année.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'approuver ces prix de vente,
- d'autoriser l'Office de Tourisme du Pays de Pouzauges à mettre en vente ces objets.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Catherine LUMINEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire Jean-Louis ROY